

*«Si vous trouvez que l'éducation coûte
cher, essayez l'ignorance»*

Abraham Lincoln

L'impact économique et l'utilité sociale des Entreprises d'insertion: le cas de Réalise

Etudes Internes de l'association Réalise

No 2, 2008

Paola Ciocia
Economiste /Master en Macroéconomie et Finances, HEC Lausanne
Genève, Octobre 2008

Table de matières

Introduction.....	4
Contexte.....	5
1. L'utilité sociétale des entreprises d'insertion par l'activité économique.....	6
1.1. Dimension politique.....	8
1.2. Dimension économique.....	9
1.3. Dimension socio sanitaire et d'épanouissement.....	10
1.4. Dimension environnementale.....	12
2. La mesure des bénéfices économiques pour la collectivité.....	13
2.1. Méthodologie et révision de la littérature.....	13
2.2. Le taux de réinsertion.....	14
2.3. Le public de Réalise.....	15
2.4. Évaluation de l'impact économique de Réalise.....	16
2.5. Résultats de l'évaluation.....	18
2.5.1. Le coût d'un stage pour Réalise.....	21
2.5.2. La valeur actuelle nette.....	23
3. Les effets négatifs des mesures actives.....	25
4. Conclusion et perspectives.....	27
5. Bibliographie.....	30

Résumé

Ce rapport cherche à évaluer l'impact économique et social des entreprises d'insertion par l'activité économique (EIAE) à Genève. L'analyse a été effectuée, en particulier, pour le cas de Réalise (EIAE genevoise, fondée en 1984). En matière d'insertion très peu d'études portent sur les coûts bénéfiques des stages d'insertion. Les résultats du présent rapport prennent appui sur deux études réalisées en France (en Aquitaine et en Pays de la Loire) entre 2002 et 2004.

Au sein de Réalise, nous avons constaté qu'un stage d'insertion a des effets positifs pour la collectivité: d'une part, lorsqu'il débouche sur un emploi, il permet de diminuer les dépenses publiques directes, et d'autre part il contribue au bien être et à la santé du stagiaire et de son entourage favorisant ainsi son intégration dans la société.

Nous avons mesuré l'impact économique de Réalise, pourtant, la plus grande richesse de cette EIAE demeure dans l'utilité sociétale (ou les bénéfices qualitatifs pour la société) qui se dégage de ses activités en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté.

Remerciements

En premier lieu, je souhaiterais remercier très sincèrement M. Christophe Dunand, directeur de Réalise, pour m'avoir donné l'opportunité de travailler sur ce projet. Merci pour la lecture attentive de mon travail, pour les conseils et les idées, et pour le temps consacré au suivi de ce travail.

En deuxième lieu, je remercie M. Pierre Kempenners (consultant expert dans le domaine du marché du travail de l'Observatoire Universitaire de l'Emploi de l'Université de Genève) pour la lecture critique et attentive d'une version préliminaire de ce document, et qui a partagé avec nous son expérience en matière d'évaluation des dispositifs d'insertion.

Finalement, je tiens à remercier toute l'équipe de Réalise (collaborateurs et stagiaires) pour leur accueil chaleureux, pour leur compagnie et principalement pour leurs qualités humaines. J'ai beaucoup apprécié les réflexions et les observations faites, lors du « déjeuner débat » du 16 septembre 2008 consacré à la présentation des résultats. Je garderai toujours un excellent souvenir des mois passés dans cette organisation.

Lexique d'abréviations

AI: Assurance invalidité
LACI: Loi fédérale sur l'assurance-chômage
EIAE : Entreprise d'insertion par l'activité économique
OCE: Office cantonal de l'emploi
OFAS: Office fédéral des assurances sociales
ORP: Offices régionaux de placement
OSEO: Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PETC: Programme d'emploi temporaire cantonal
RMCAS: Revenu minimum cantonal d'aide sociale

Introduction

Suite à la mise en place de la nouvelle gestion publique, les organisations subventionnées genevoises ont dû se plier aux exigences des bailleurs afin de prouver que leurs actions sont non seulement efficaces mais aussi efficaces.

Dans l'optique de ce nouveau paradigme, les bailleurs de fonds sont en train de mettre en place de nouveaux outils de gestion. Cela afin d'avoir une vision précise entre les coûts et les bénéfices de toutes les dépenses publiques directs ou à travers des subventions. En effet, cette nouvelle approche de gestion préconise l'évaluation des résultats et cela implique la construction de méthodes et d'indicateurs quantitatifs.

Les indicateurs «classiques» de l'insertion comme *le taux de retour à l'emploi, le nombre de postes de travail ou le nombre d'heures de formation*, ne reflètent que partiellement les effets d'un stage. Ces indicateurs font abstraction des aspects qualitatifs ou psychologiques (p.ex.: la motivation retrouvée, la reconstruction de l'estime de soi, les liens sociaux recréés) des stages qui jouent un rôle important dans la réussite d'une insertion professionnelle.

Le travail de Réalise en faveur de l'insertion socioprofessionnelle est complexe, et une approche strictement quantitative est réductrice. Une telle démarche ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des effets positifs, au niveau du bien-être sociétal, qui se dégagent de l'activité de Réalise.

Par ailleurs, comme l'a souligné M. Dunand, «ce qui se mesure facilement tend inexorablement à prendre le pas sur le reste, quitte à négliger les vrais résultats. Le quantitatif l'emporte sur le qualitatif»¹.

Ainsi, les entreprises d'insertion par l'activité économique (EIAE), comme Réalise, ont intérêt à vérifier que leurs actions apportent une plus-value en faveur du bien-être sociétal, afin de légitimer les aides publiques qui deviennent de plus en plus restrictives, et de plus en plus exigeantes en termes d'évaluation de résultats.

L'objectif de ce rapport est de rechercher une manière de modéliser et de mesurer les effets d'une EIAE comme Réalise. Ce travail a été effectué par l'auteur dans le cadre d'un stage scientifique à Réalise entre avril et octobre 2008.

Le **chapitre 1**, présente brièvement l'activité de Réalise et il situe le contexte dans lequel l'entreprise associative évolue.

En plus des bénéfices économiques pour la collectivité, nous tenterons de mettre en avant les aspects plus qualitatifs de l'activité des EIAE qui donnent lieu à de nombreux effets positifs sur la vie des personnes en difficulté, sur leur entourage et sur l'ensemble de la société.

L'utilité sociétale créée par les EIAE ne touche pas seulement l'aspect économique, mais aussi la sphère politique, environnementale et socio sanitaire de la collectivité. La notion d'utilité sociétale est traitée dans le **chapitre 2**.

¹ Cf. Dunand, C., 2006, *Anticiper pour résister: le cas de Réalise association pour la réinsertion par l'économique*, in Perrot M.D., Du Pasquier J.N., Joye D., Leresche J.P., Rist G. (dir.), «Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire: où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé?», Lausanne: Réalités Sociales, p.177.

Le but principal de ce rapport sera de vérifier qu'un stage de réinsertion au sein de Réalise permet, à moyen ou long terme, d'éviter des coûts pour la collectivité lorsqu'un stagiaire réussit à retrouver un emploi, devenant en même temps, autonome des aides publiques. Ces coûts évités représentent un bénéfice économique pour la collectivité qui n'est pas négligeable.

L'analyse de l'impact économique est développée dans le **chapitre 3** de ce rapport. Le **chapitre 4** traite sur un phénomène lié aux mesures actives du marché du travail, connu comme « lock-in effects ».

Enfin, le **chapitre 5** présente la conclusion de notre étude et propose de futures pistes de recherche à développer afin de mieux mesurer et, donc, mieux valoriser l'impact global des activités des EIAE genevoises en faveur de la réinsertion professionnelle.

Contexte

Les EIAE sont des organisations privées dont l'objectif principal est l'insertion de personnes fragilisées sur le marché du travail par le biais d'une activité économique.

Réalise est une entreprise d'insertion au statut associatif, créée à Genève en 1984, «sa mission est d'aider des personnes en difficulté à retrouver un sens à leur vie et des liens sociaux (cf.statuts), et de permettre ainsi à chacun de trouver sa place dans la société²». Son mode d'action est basé sur le retour à l'activité professionnelle. Il prend la forme de stages à durée limitée, au sein des ateliers de l'association où s'organisent des activités de production.

L'objectif est de mettre les stagiaires dans une situation de production aussi proche que possible des conditions réelles du marché du travail, afin qu'ils puissent acquérir les compétences indispensables à la reprise d'un emploi.

Réalise propose 89 places de stage et accueille chaque année environ 250 personnes pour un stage d'insertion dans les domaines suivants: adressage et conditionnement, informatique, recyclage de téléphones portables, transports, maintenance et voirie, jardinage, traitement du linge et restauration.

Réalise appartient à la Chambre de l'économie sociale et solidaire de Genève, celle-ci rassemble les acteurs genevois qui placent l'être humain au centre de leurs initiatives et de leurs pratiques. En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, Réalise repose sur des dynamiques participatives et démocratiques basées sur le respect de critères éthiques, sociaux et écologiques.

Réalise se situe dans le domaine de l'économie marchande, c'est-à-dire qu'elle produit des biens et des services échangés dans le marché. Pourtant, sa fonction va bien au-delà: elle crée de l'utilité sociétale.

Outre la contribution à la réinsertion professionnelle, à travers la remise en activité, les formations et le règlement de problèmes divers, les entreprises d'insertion par l'activité économique

² Cf. Manuel d'introduction au système de management participatif par processus de Réalise (SMPPP), version du 16 mai 2007, p.7.

gènèrent, non seulement, des économies pour la collectivité (lorsque les stages débouchent sur un emploi) mais aussi d'autres effets bénéfiques, plus difficiles à quantifier toutefois.

Les EIAE contribuent à diminuer les coûts indirects du chômage et de l'exclusion étant donné qu'elles jouent un rôle palliatif en ce qui concerne, entre autres, la perte de capital humain, les troubles de santé sur les capacités physiques et psychologiques des personnes touchées par le chômage, et la détérioration de la cohésion sociale.

Dans un contexte où le développement de la nouvelle gestion publique -axée sur les résultats- mène à une vision précise entre les coûts et les bénéfices de toute dépense publique, les EIAE ont intérêt à évaluer l'ensemble des impacts de leurs actions.

Comme le fait remarquer l'étude française sur la performance globale de l'insertion par l'activité économique dans les Pays de la Loire³, les EIAE «sont créatrices de richesses économiques mais aussi d'utilité sociale dont la mesure reste encore à faire et qui [...] n'est pas réductible à des données strictement économiques et financières».

Dans le chapitre suivant, nous aborderons le concept d'utilité sociétale créée par les EIAE comme Réalise.

1. L'utilité sociétale des entreprises d'insertion par l'activité économique

Le concept d'utilité sociétale est de plus en plus utilisé dans le contexte de l'économie sociale et solidaire. Pourtant d'après le point de vue des chercheurs et des représentants du monde associatif, il semble qu'on ne soit pas encore arrivé à un consensus sur une définition commune.

On peut dire que la notion d'utilité sociétale est une convention sociopolitique dans le sens où elle évolue en fonction du contexte et de la période: ce qui est utile pour une société, n'est pas nécessairement utile pour une autre.

Parmi les différentes définitions de l'utilité sociétale, retrouvées dans la bibliographie consultée, nous reprenons celle qui est proposée par l'économiste Gadrey. Elle nous semble non seulement la plus complète, mais aussi la plus appropriée par rapport aux activités et aux objectifs de Réalise.

Pour Gadrey «est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale et solidaire qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et de services destinés à des usagers individuels, de contribuer :

- à la **réduction des inégalités économiques et sociales**, y compris par l'affirmation de nouveaux droits;
- à la **solidarité** (nationale, internationale ou locale: le lien social de proximité) et à la **sociabilité**;
- à l'**amélioration des conditions collectives du développement humain durable**, dont font partie l'éducation, la santé, la culture, l'environnement, et la démocratie»⁴.

³ Cf. Avise et CNIAE, 2004, p.141.

⁴ Cf. Gadrey, J., 2004, p.121.

D'après Gadrey, l'utilité sociétale d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire, s'évalue en termes d'intérêt général ou de bénéfices pour la société (p.ex.: réduction de la misère et de l'exclusion, création d'un lieu de sociabilité pour des personnes qui n'en ont plus guère, insertion sociale, etc.).

Un autre élément qu'on associe généralement à la notion d'utilité sociétale est lié à l'idée de «répondre aux besoins sociaux non satisfaits ou mal satisfaits par le secteur marchand ou par l'intervention publique⁵» qui concernent, en général, les personnes exclues.

L'existence des bénéfices collectifs justifie les aides publiques sous la forme de subventions, mais en échange, les EIAE doivent rendre des comptes, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur celui de la production d'utilité sociale. D'où la nécessité d'évaluer leurs actions.

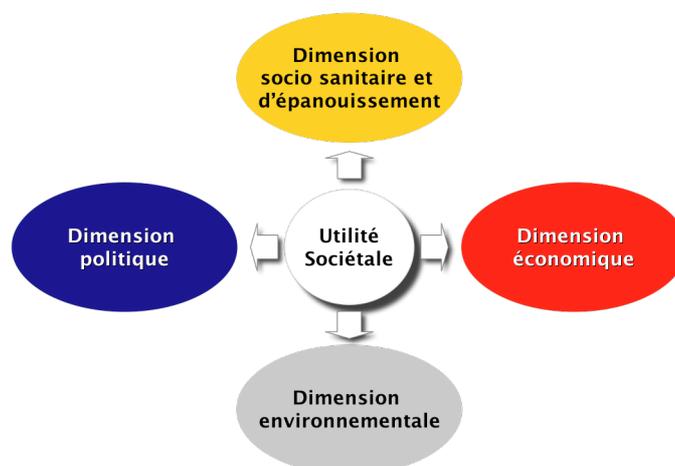
En effet, l'évaluation de l'utilité sociétale permet à ces entreprises, non seulement de piloter leurs projets et de rendre compte de leur travail, mais fondamentalement de légitimer l'appel à l'argent public en révélant la valeur de leurs activités.

Dans la littérature consultée, nous trouvons fréquemment un lien entre le concept d'utilité sociétale et celui de transformation sociétale. L'utilité sociétale se réfère également à des valeurs diffusées pour contribuer à la transformation de la société. Par ailleurs, Duclos⁶ identifie «deux approches de la transformation sociale: la transformation concernant directement les personnes et celle touchant les rapports sociaux dans la société».

Les bénéfices pour la collectivité qui se dégagent des actions des EIAE entraînent toute une série d'externalités positives (ou des effets non-intentionnels) en termes de transformation de la société et de correction de ses dysfonctionnements.

L'utilité sociétale créée particulièrement par Réalise, porte sur quatre dimensions (voir schéma ci-dessous). Vu qu'elle se réfère principalement à des valeurs difficilement mesurables qui créent un bénéfice collectif et une transformation sociétale, la seule dimension que nous sommes, aujourd'hui, en mesure de quantifier est la dimension économique.

Les 4 dimensions de l'utilité sociétale de Réalise



⁵ Cf. Duclos, H., 2001, p.11-12.

⁶ Op.Cit. p.15.

Quant aux dimensions qualitatives ou non-économiques, nous allons illustrer, par l'intermédiaire d'exemples tirés de l'analyse des rapports d'activité de Réalise ainsi que des échanges avec les collaborateurs et les stagiaires, les bénéfices qu'elles apportent à la communauté.

1.1. Dimension politique

Cette dimension est liée aux rapports avec les pouvoirs publics et avec les politiques mises en place par ces derniers. Au sein de cette dimension, les EIAE, et Réalise en particulier, créent de l'utilité sociale en :

- **Renforçant l'esprit critique et la participation au débat public:** les stages de formation aident les stagiaires à redevenir acteurs de leurs démarches au sein de la société. Les EIAE contribuent à l'intégration et à la participation des personnes à la vie active de leur territoire. En effet, pendant leur formation, les bénéficiaires des stages d'insertion sont davantage conscients de l'importance de défendre et de faire valoir leurs droits, ce qui contribue à les rendre acteurs.
- **Raffermissant les pratiques démocratiques et l'exercice de la citoyenneté:** les EIAE contribuent à la participation. Elles invitent les personnes à s'exprimer, à s'engager. Par exemple, plusieurs stagiaires sont devenus membres de Réalise après leurs stages.
- **Sensibilisant aux problèmes de la société:** depuis longue date, Réalise s'engage en faveur du développement durable. Par exemple, elle encourage les pratiques de tri des déchets au sein de sa structure, elle privilégie les produits recyclés et recyclables, elle sensibilise ses stagiaires et ses collaborateurs à la protection de l'environnement, à l'utilisation d'énergies renouvelables et à la consommation socialement responsable.
- **Contribuant à l'amélioration des politiques publiques:** Réalise prend position par rapport aux politiques publiques qui sont inadéquates et promeut des politiques qui favorisent l'inclusion de personnes qui risquent d'être marginalisées. Par exemple, en 2007 Réalise s'est engagée en faveur de la nouvelle loi genevoise sur le chômage incluant le dispositif des emplois de solidarité.
- **Représentant et en défendant les intérêts des personnes exclues:** dans ce sens, Réalise rend visibles les problèmes des individus et les situations mal traitées ou négligées par l'administration. Elle mène un travail de mise en évidence des carences du système et du dispositif d'insertion.
- **Favorisant la prise de conscience des dangers de l'exclusion:** Réalise profite des espaces offerts par les médias pour exercer un rôle d'influence auprès de la collectivité en faisant connaître des exemples de désinsertion et d'exclusion. Elle interpelle les acteurs sociaux et cherche à les faire réagir ou réfléchir. Elle joue un rôle d'"éveilleur" de conscience.
- **Stimulant la diminution de la délinquance et la baisse des incivilités:** par exemple, des anciens toxicomanes ou des anciens détenus, qui arrivent à se réinsérer dans la société grâce à son passage par une entreprise d'insertion, ont moins de chance de retomber dans la criminalité. Ceci pourrait contribuer à limiter la mise en place des politiques publiques destinées à lutter contre la criminalité et la violence.
- **Luttant durablement contre les freins à l'insertion par le biais d'innovations sociales:** Les EIAE créent de nouveaux mécanismes d'inclusion sociale et d'activité économique. Elles réfléchissent aux nouvelles façons de vivre et de travailler, et mettent en place de nouvelles idées (testées d'abord à l'interne) qu'elles partagent ensuite avec d'autres entreprises d'insertion.

1.2. Dimension économique

La dimension économique concerne les répercussions des actions des EIAE dans le bien-être économique de la société. Il faut signaler que, même si les bénéfices pour la collectivité qui appartiennent à cette dimension sont quantifiables, ils ne sont pas tous directement mesurables, vu l'existence d'autres facteurs externes qui les influencent. Parmi les effets bénéfiques des EIAE dans l'amélioration de la situation économique de la société, on peut observer:

- **Le développement de l'emploi et, dans le long terme, la réduction du chômage:** les EIAE créent des places de stage qui permettent aux stagiaires d'effectuer une formation en exerçant une activité économique. Pendant leur stage, les personnes acquièrent des compétences transférables et regagnent de la confiance en soi. Cette reprise de confiance contribue à retrouver la motivation nécessaire pour reprendre les recherches d'emploi et, dans plusieurs cas, décrocher un poste dans le marché de l'emploi. C'est ainsi que les EIAE aident à réduire le chômage dans le long terme.
- **La contribution à la réduction de coûts publics:** le chômage implique un coût pour l'Etat. Il entraîne une série de dépenses (p.ex: les versements des indemnités d'assurance-chômage, les allocations d'assurance invalidité et les dépenses d'assistance sociale), qui se répercute sur le budget de la collectivité publique. La réinsertion professionnelle non seulement diminue les coûts du secteur public, mais aussi augmente le revenu de l'Etat, par le biais de nouvelles cotisations versées (assurance-chômage, AI, etc.) et de la perception des impôts (TVA liée à la consommation, et l'impôt sur le revenu des personnes physiques).
- **La création de richesses et de services sur les territoires:** l'un des indicateurs qui permet d'évaluer cette contribution est le chiffre d'affaires résultant des activités économiques exercées par les EIAE. Dans le cas de Réalise, en 2007 son chiffre d'affaires a atteint 2,3 millions de CHF (représentant une augmentation de 25% par rapport à 2006).
- **La contribution indirecte à la progression du taux d'activité:** ce taux renseigne sur l'offre de travail et sur la volonté des personnes en âge de travailler, d'exercer une activité professionnelle. Par le biais des activités productives et des formations, Réalise stimule les personnes en stage à développer un projet de réinsertion. Les stagiaires retrouvent ainsi l'espoir de retrouver un emploi, et leur volonté de travailler augmente. Ceci se reflète évidemment sur le taux d'activité.
- **La contribution au dynamisme économique des territoires:** grâce aux interactions avec divers agents économiques. Les EIAE favorisent les rencontres d'acteurs, de publics différents, et les encourage à travailler ensemble en promouvant le dynamisme économique au niveau territorial.
- **Le développement des partenariats innovants en faveur de l'emploi:** en 2006 Réalise a lancé un projet de «Partenariat Entreprises» qui permet de développer des relations directes avec des entreprises pour des stages à durée limitée. Ces stages permettent aux stagiaires de se rapprocher du marché du travail, voire de trouver un emploi.
- **L'innovation économique:** par l'exploration de nouveaux champs économiques comme, par exemple, l'environnement ou les services aux particuliers.
- **La contribution indirecte à la stimulation de la consommation de biens et de services:** lorsque les stagiaires retrouvent un emploi, ils peuvent se permettre d'augmenter leur consommation de biens et de services. En même temps, cette situation a un impact positif dans la perception de la TVA.

1.3. Dimension socio sanitaire et d'épanouissement

De toutes les dimensions, celle-ci concerne directement la transformation de la personne et de ses rapports avec les autres (sa famille et la société). Les bénéfices observables dans cette dimension ont une répercussion au niveau sociétal, même si, d'abord, ils mettent en avant la promotion de la personne.

Dans cette sphère, nous avons identifié des effets positifs qui touchent à quatre aspects:

1. Épanouissement personnel

Les formations offertes dans les divers ateliers permettent aux stagiaires **d'acquérir des compétences professionnelles liées au secteur d'activité** dans lequel ils font leur stage. Par exemple, une stagiaire de l'atelier buanderie apprend, pendant son stage, à utiliser les machines à laver et à repasser, à interpréter les indications d'entretien et les consignes de lavage du linge.

D'autre part, les EIAE permettent aux stagiaires **d'augmenter leurs «capabilités»⁷**, par l'apprentissage d'un métier, mais aussi par l'acquisition des compétences «paraprofessionnelles»⁸. Une personne qui termine son stage chez Réalise peut mobiliser plus de ressources et dispose de plus d'opportunités, ce qui lui permet de se créer un chemin vers le type de vie souhaité.

Les EIAE favorisent la **production du capital social**⁹ dans le sens où elles contribuent à développer les réseaux des liaisons des stagiaires au sein de la communauté. En effet, une personne qui dispose d'un capital social étendu aura plus de facilité à s'insérer dans le marché de l'emploi.

Les stages d'insertion promeuvent également **la valorisation des compétences**. Dans les divers ateliers de production chez Réalise, les personnes sont amenées à mettre en valeur leurs qualités et à reconnaître ce qu'elles savent faire. En même temps, lors des stages, l'accent est mis sur **le développement de l'autonomie** des stagiaires.

Les témoignages recueillis par Anne Reymond¹⁰ entre 2004 et 2005 illustrent les effets positifs des stages d'insertion en ce qui concerne **la confiance retrouvée et la reconstruction de l'estime de soi**.

À titre d'exemple, une ancienne stagiaire déclare: «il faut se valoriser, se revaloriser. Et quand on se sent à l'aise dans un boulot, qu'on n'a pas le stress [...]. Ça aide beaucoup à reprendre

⁷ Pour l'économiste indien Amartya Sen la «capabilité» représente la liberté d'un individu de mener différents types de vie. Cette liberté est étroitement liée à l'existence de possibilités réelles de choix. D'après Sen, le bien-être d'un individu prend en compte non seulement les biens qu'il possède, mais aussi la liberté ou les possibilités réelles d'utiliser ses biens pour choisir son propre mode de vie. Cf. Sen, A.K., 1985.

⁸ Les compétences paraprofessionnelles concernent de règles et de normes de comportement en usage dans le monde du travail (p.ex. arriver à l'heure, respecter les ordres de la hiérarchie, contrôler ses émotions, etc.). Cf. De Jonckere, Mezzena et Molnarfi, 2008, p.160-164.

⁹ D'après l'OCDE, le capital social représente les réseaux, les normes, les valeurs et les ententes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux. Cf. OCDE, 2001, p.4.

¹⁰ Cf. Rapports de stage d'Anne Reymond, dans le cadre de son stage universitaire à Réalise, concernant les témoignages des stagiaires et d'anciens stagiaires.

confiance en soi, à avoir envie de revenir le lendemain matin, de faire le boulot comme il faut».

2. Situation familiale

Fréquemment les stagiaires accueillis chez Réalise traversent des difficultés au niveau familial (p.ex. rupture dans le couple, difficultés de logement, surendettement, problèmes de budget ou violence conjugale).

Réalise contribue à **la stabilisation de la situation familiale** des stagiaires en mettant en place des mécanismes de conseil et d'accompagnement dans leurs démarches auprès des institutions (justice, santé, chômage, etc.).

Le fait d'être occupé et de se maintenir actif, développe chez le stagiaire le sentiment d'être utile et productif. Il se sent valorisé, et il apprend à assumer de nouvelles responsabilités. Tous ces facteurs contribuent à ce que la personne en stage d'insertion parvienne à **retrouver sa dignité auprès de ses proches**.

3. Santé et bien-être

Le chômage, l'inactivité et la marginalisation impliquent fréquemment une précarisation de l'état de santé en général. Les stages d'insertion aident à **surmonter les problèmes de santé** constatés chez les personnes en difficulté (troubles du sommeil, troubles de l'alimentation, troubles de l'humeur, addictions, etc.).

En plus, il a été constaté¹¹ que lors des stages d'insertion, il y a une **prise de conscience de l'importance de s'occuper de sa santé**. Les stagiaires qui ont des problèmes de santé deviennent plus conscients de l'importance de se faire soigner, et de prendre en charge leur propre santé.

En conséquence, on voit une **amélioration de l'état de santé des stagiaires** dans le moyen ou long terme, mais aussi un **impact positif dans le bien-être de leur entourage**. La contrepartie de cette prise de conscience est, pourtant, une augmentation des dépenses de santé pour les assurances maladie.

4. Lien social

Les activités productives qui ont lieu au sein des EIAE créent un espace propice pour la **solidarité**. Chez Réalise, les stagiaires acquièrent l'habitude **de travailler en équipe** et de **s'entraider**. En permettant aux personnes marginalisées d'exercer une activité productive, les EIAE **favorisent l'inclusion sociale et la réduction des inégalités**.

Les EIAE **restaurent les liens sociaux**. En effet, elles produisent des liens entre ses membres, et entre ceux-ci et la collectivité. Les EIAE **encouragent la resocialisation des personnes par le travail en équipe** et le contact avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs.

¹¹ Réalise a participé à un projet inter cantonal sur la santé et l'insertion. Cf. Rapport de Rey, J.C., 2007, p.16

Les EIAE évitent les ruptures et **renforcent la cohésion sociale** en donnant la possibilité aux personnes en âge de travailler, de réaliser une activité productive qui favorise leur insertion dans le marché du travail.

1.4. Dimension environnementale

Cette dimension fait référence aux actions en direction de l'environnement. **Réalise s'engage à développer, au sein de ses activités de production, des pratiques écologiques et respectueuses de l'environnement** (p.ex. éclairage basse consommation, chauffage au gaz, consommation d'énergie verte SIG, etc.).

Elle se sert également des espaces de formation pour offrir de l'éducation environnementale à ses stagiaires. Il faut considérer qu'en général, les personnes qui sont en stage chez Réalise constituent un public qui n'est pas atteint par les campagnes diffusées par l'Etat en faveur de l'écologie et du développement durable. Voilà pourquoi, les formateurs profitent, entre autres, des cours de français pour rendre les personnes sensibles à la question environnementale (p.ex.: pendant le cours, les stagiaires analysent une brochure sur le tri de déchets ou sur la consommation responsable des produits issus du commerce équitable).

En outre, **dans le travail quotidien au sein de l'entreprise, les collaborateurs s'engagent à appliquer des solutions et des pratiques respectueuses de l'environnement** (p.ex: tri des déchets, récupération, recyclage, utilisation d'énergies renouvelables, mobilité douce).

2. La mesure des bénéfices économiques pour la collectivité

Dans ce chapitre, nous nous proposons de répondre à cette question: quel est le bénéfice économique apporté par Réalise à la collectivité? Afin de mener à bien notre objectif, nous nous appuyons (du point de vue méthodologique) sur deux études réalisées en France, plus précisément en Aquitaine et en Pays de la Loire. La méthodologie utilisée, les données et les hypothèses ainsi que les résultats de notre analyse sont présentées dans ce chapitre.

2.1. Méthodologie et révision de la littérature

Étant donné le manque d'études sur les coûts-bénéfices des stages d'insertion à Genève, et même en Suisse, nous avons basé notre analyse sur deux études, faites en France, qui abordent la question du bénéfice économique pour la collectivité des EIAE en Pays de la Loire (2002) et en Aquitaine (2004).

D'après les études françaises consultées, l'évaluation de l'impact économique est réalisée à partir de l'analyse comptable des financements publics (rétributions pour des prestations fournies) et des contributions des entreprises d'insertion par l'activité économique (impôts et taxes, charges sociales patronales, etc.). Cette méthode est également utilisée par Hamilton et al. (2001) pour évaluer, sur cinq ans, l'impact des mesures actives du marché du travail aux Etats-Unis.

Une autre approche proposée par des études faites au Royaume Uni et aux Etats-Unis, consiste à évaluer le retour social sur l'investissement (social return on investment ou SROI), ainsi que l'impact économique, social et socio-économique de plusieurs EIAE en Californie et dans le nord-ouest de l'Angleterre. Les rapports d'Aeron-Thomas et al. (2004) et de Chun et al. (2001), se basent sur cette méthode pour développer un modèle qui mesure le taux de retour social et économique pour la collectivité sur cinq ans, à partir du calcul de la valeur d'une EIAE spécifique.

Une dernière manière d'aborder ce sujet repose sur l'élaboration d'un modèle économétrique du style «Treatment Effects Model» ou bien un modèle «Kaplan-Meier» afin d'estimer la probabilité d'insertion de deux groupes d'individus: un groupe constitué des personnes qui ont fait un stage dans une EIAE et un autre groupe (appelé «groupe témoin ou groupe de contrôle») qui n'a pas suivi cette mesure active.

À partir d'une telle analyse, si la probabilité d'insertion du groupe qui a suivi la mesure est plus élevée que celle du groupe de contrôle, on peut conclure que les stages d'insertion ont un impact économique positif pour la collectivité dans la mesure où les anciens stagiaires ont plus de chances de retrouver un emploi et de quitter le statut d'assisté par une indépendance financière. Pourtant, étant donné l'impossibilité d'accéder aux bases de données officielles (p.ex.: Plasta et Sipac de l'assurance-chômage) nous n'avons pas pu faire une analyse économétrique qui nous aurait permis d'isoler l'effet de Réalise dans la réinsertion professionnelle.

2.2. Le taux de réinsertion

Puisqu'on parle des personnes réinsérées, il semble pertinent d'apporter quelques réflexions sur le taux d'insertion ou taux de retour à l'emploi, utilisé fréquemment pour mesurer l'efficacité des mesures actives du marché du travail.

D'une part, il faut considérer qu'actuellement il n'existe pas de consensus en Suisse sur la manière de calculer ce taux. Par exemple, chez Réalise il reflète le nombre de personnes qui ont repris un emploi ou des études sur le nombre total de départs qui ont eu lieu pendant la même année. Entre 1984 et 2007, le taux moyen d'insertion de Réalise s'élève à 31%. En 2007 le taux de retour à l'emploi a été de 25%, avec un total de 41 personnes réinsérées sur 167 départs.

Le nombre total de départs est calculé chez Réalise en prenant en considération divers motifs de sortie: reprise d'emploi ou formation, stages professionnels et autres mesures, mesure de chômage cantonal, chômage fédéral, fin de délais cadre, assistance, RMCAS, rupture de stage (abandon, licenciement), résiliation, demande d'assurance invalidité, arrêt pour maladie et divers (départ à l'étranger, retraite).

Pourtant, il s'avère que d'autres associations (comme c'est l'OSEO à Genève) excluent certains motifs de fin de parcours du total de départs. En faisant cela, le nombre total de sorties diminue ce qui donne comme résultat un taux d'insertion plus élevé. Voilà pourquoi il serait important de trouver un consensus sur la définition du taux d'insertion et sur la manière de le calculer.

En France, par exemple, le taux du retour à l'emploi est calculé à partir «des retours à l'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée (CDD) de plus de six mois»¹².

Par ailleurs, une étude réalisée par le Bureau International du Travail, indique que le calcul du taux de retour à l'emploi pose le problème du moment dans lequel on évalue l'insertion: «est-ce immédiatement à l'issue du stage, un mois après, six mois après ou encore un an après? Si le but recherché est l'insertion durable dans l'emploi, il est évident que la mesure de l'insertion à au moins six mois doit être le critère d'évaluation»¹³.

À vrai dire, vu que le but des EIAE est l'insertion professionnelle de ses stagiaires, il serait, peut-être, plus judicieux de calculer le taux d'insertion en prenant en considération seulement les personnes pour lesquelles le retour à l'emploi est un vrai projet.

En effet, comme signale le rapport d'activité 2007 de Réalise, «tous les stagiaires n'ont pas comme objectif de retourner sur le marché du travail à court terme». Pour plusieurs stagiaires, l'insertion professionnelle est envisagée à moyen ou long terme, une fois leurs problématiques réglées (état de santé, addictions, logement, difficultés financières ou administratives, difficultés à soutenir le rythme de travail, etc).

¹² Cf. Actes du colloque «Mesurer l'impact de l'insertion par l'activité économique», organisé le 8 octobre 2007 par Alternatives Economiques et La lettre de l'insertion par l'activité économique, disponible dans le site du Conseil Romand d'Entreprises d'Insertion: www.crei.ch/publications.

¹³ Cf. Barbier, J.P., 2006, p.60.

D'autre part, il existe un lien entre la conjoncture économique et le taux d'insertion. En période de haute conjoncture, lorsque la demande de travail est plus élevée, les personnes exclues du marché de l'emploi qui arrivent à Réalise ont un niveau de qualification plutôt faible et leur potentiel d'insertion professionnelle est assez bas (ce qui se répercute évidemment dans le taux d'insertion de Réalise).

Ceci est la conséquence du «phénomène d'écémage» qui a lieu en période de croissance économique, lorsque les demandeurs d'emploi les plus qualifiés sont embauchés. L'effet contraire se manifeste en période de baisse conjoncture économique. À ce moment-là, les stagiaires de passage par Réalise ont un meilleur niveau de qualification, et leur potentiel d'insertion est plus élevé.

Au problème du calcul du taux d'insertion, s'ajoute l'influence des facteurs externes (conjoncture économique et état du marché de l'emploi). Nous considérons dès lors que ce taux est loin d'être l'outil idéal pour évaluer l'efficacité des dispositifs d'insertion, d'ailleurs «il ne reflète pas ou peu le développement des compétences des personnes en réinsertion»¹⁴. Le taux d'insertion reflète plutôt l'état du marché de l'emploi que la qualité du travail de réinsertion que peut apporter un stage au sein d'une EIAE¹⁵.

Cependant, nous ne pouvons pas nous passer de l'utiliser pour notre analyse, car il s'agit d'un indicateur «classique» qui permet de mesurer les économies pour la collectivité à partir du coût moyen par stagiaire. En plus, cet indicateur est souvent pris en compte par le secteur public pour renouveler les subventions accordées aux EIAE.

2.3. Le public de Réalise

L'étude de l'impact économique de Réalise, repose sur une population dont le profil socioprofessionnel se caractérise par des personnes: sans qualification (78%), de sexe masculin (61%), avec un permis C (41%), célibataires, séparés ou veufs (62%) dont la tranche d'âge se situe entre 18 et 55 ans (avec un âge moyen de 39,5 ans)¹⁶. En plus, un tiers des stagiaires ont au moins deux enfants à charge, ce qui rend leur situation économique et familiale encore plus délicate.

Par rapport aux catégories administratives des stagiaires chez Réalise, il faut signaler que presque tous les statuts administratifs des demandeurs d'emplois de Genève y sont représentés: les chômeurs, les emplois temporaires cantonaux, les personnes recevant une aide de l'Hospice Général, les bénéficiaires de l'Assurance Invalidité ainsi que les personnes sans droit à l'aide publique.

Il est important de signaler que, chez Réalise, les stagiaires de n'importe quelle catégorie peuvent aller dans n'importe quel atelier. Ce décloisonnement (mis en place depuis 2006) représente un avantage par rapport à d'autres EIAE, au sein desquelles les stagiaires de certains statuts peuvent être exclus et cantonnés à des ateliers spécifiques financés par une loi spécifique (ex. rentiers AI et OFAS).

¹⁴ Cf. Dunand, C., Du Pasquier, A.L., 2006, p.62.

¹⁵ Cf. Perrot M.D., Du Pasquier J.N., Joye D., Leresche J.P., Rist G. (dir.), 2006, p.176.

¹⁶ Cf. Rapport d'activité 2007 de Réalise.

Dans cette étude, nous avons pris comme référence l'année 2007. Pendant cette année, 270 stagiaires sont passées par Réalise, parmi lesquelles on peut distinguer quatre statuts administratifs:

Tableau 1
Stagiaires par statut administratif chez Réalise, 2007

	Nombre de personnes	%
LACI (Loi sur l'assurance-chômage)	169	63
Aide Sociale / RMCAS (Hospice Général)	70	26
PETC (Emplois Temporaires Cantonaux)	12	4
AI (Assurance Invalidité)	19	7
Total 2007	270	100

Suite à la modification de la loi genevoise sur le chômage, en vigueur à partir de janvier 2008, les chômeurs en fin de droit ne peuvent plus bénéficier des programmes d'emplois temporaires cantonaux (PETC) subventionnés¹⁷. En effet, cette mesure est remplacée par des emplois de solidarité¹⁸ sur le «marché complémentaire de l'emploi»¹⁹.

Dans la section suivante, on présente les données et les hypothèses utilisées afin d'évaluer l'impact économique de Réalise.

2.4. Évaluation de l'impact économique de Réalise

À partir de l'analyse des coûts et des recettes pour la collectivité, nous allons évaluer l'impact économique de Réalise en utilisant l'approche du bénéfice comptable. Notre évaluation se base sur les données du rapport d'activité 2007 de Réalise et sur le calcul du coût moyen d'un stagiaire pour la collectivité.

Du point de vue des **coûts pour la collectivité**, nous avons considéré les **financements reçus par Réalise** (indemnités ou subventions) de la part du secteur public en contrepartie des prestations qu'elle offre (comme résultat de son travail d'accueil et d'insertion des publics en difficulté).

Dans les analyses réalisées en France, on considère également dans les coûts pour la collectivité, l'exonération de cotisations sociales et d'impôts, mais nous l'avons exclu de notre analyse étant donné que Réalise ne bénéficie pas d'exonérations.

¹⁷ Les emplois temporaires cantonaux permettaient aux chômeurs en fin de droit, de rouvrir un deuxième délai cadre d'indemnisation de l'assurance-chômage fédérale.

¹⁸ Les emplois de solidarité sont des véritables emplois qui ne concurrencent pas les emplois du marché principal et ils font l'objet de contrats, à durée indéterminée, cofinancés par l'État.

¹⁹ Le marché complémentaire de l'emploi rassemble toutes les activités de production de biens ou de services jugées insuffisamment rentables par les entreprises privées qui les ont délaissées. Délocalisées ou tout simplement disparues, la plupart de ces activités sont cependant d'une utilité certaine pour la collectivité et peuvent, avec le soutien de l'État, être maintenues dans un marché du travail complémentaire, permettant ainsi à des personnes sans emploi d'être actives et de (ré)acquérir le savoir-faire et le savoir être indispensables à la reprise d'un emploi dans le marché principal de l'emploi. Cf. «Glossaire du marché du travail», dans le site officiel de l'Etat de Genève < <http://www.geneve.ch/emploi/statistiques/glossaire.asp?menu=stat&id=6>>.

Du côté des **gains pour la collectivité**, nous avons pris en compte les contributions directes que Réalise verse en faveur de la collectivité. Plus précisément, nous avons considéré, les **impôts et taxes** et les **charges sociales patronales** payés par Réalise.

En plus, nous avons ajouté aux gains pour la collectivité, les économies réalisées (ou les coûts évités) grâce à la réinsertion professionnelle de 41 personnes qui ont suivi un stage chez Réalise en 2007.

En effet si ces stagiaires étaient restés au chômage, à l'aide sociale ou à l'assurance invalidité, ils auraient coûté 1,97 millions de franc suisses à la collectivité, soit un coût par stagiaire estimé en moyenne à 48'080 chf par an.

Dans le but d'estimer les économies dérivées de l'insertion des stagiaires réinsérés, nous avons, d'abord, calculé le coût moyen d'un stage pour la collectivité. Ce coût (tous statuts administratifs confondus) s'élève à 4'007 chf²⁰ par mois, par stagiaire.

Du point de vue de la collectivité, le coût d'un stage par personne est déterminé essentiellement par les variables suivantes:

1. Indemnités versées à Réalise par les bailleurs publics en contrepartie des prestations fournies en matière d'insertion professionnelle. Pour l'année 2007, ce montant s'élevait à 1'959'747 chf.

2. Frais de personnel des conseillers en placement de l'administration publique. Il faut signaler que les frais de structure (loyers, salaires des salariés hors conseillers en placement, etc.) n'ont pas été pris en compte faute d'information disponible.

Le salaire annuel pour un conseiller a été estimé sur la base de la grille des traitements annuels 2007 pour les employés du canton de Genève. Plus précisément, nous avons considéré le salaire d'un conseiller appartenant à la classe 18, dont le traitement brut annuel se situerait dans une fourchette d'entre 102'422 chf et 104'602 chf (en moyenne 103'512 chf).

Nous avons également pris en compte les charges patronales, estimées à 18% du traitement brut annuel. Dans ce calcul, nous avons fait l'hypothèse qu'un conseiller peut traiter un minimum de 80 dossiers²¹.

3. Indemnités versées en faveur des stagiaires appartenant aux divers statuts (chômeurs, bénéficiaires de l'aide sociale et de l'assurance invalidité). Le montant de ces indemnités a été calculé à partir des indemnités moyennes mensuelles par stagiaire dans chaque catégorie administrative.

²⁰ D'après l'étude d'évaluation sur les "Maisons Hestia", réalisée l'Observatoire universitaire de l'emploi (université de Genève), le coût moyen des mesures cantonales s'élève à 4'274 chf par mois et par personne sur 12 mois. Cf. Flückiger, Y., Kempeneers, P., 2008, p.6.

Projet mandaté par l'Office cantonal de l'emploi, Genève

²¹ Cette hypothèse se base sur une étude mandatée par la commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage. Cf. SECO, 2007, «Influence des ORP sur la réinsertion des demandeurs d'emploi»

Tableau 2
Indemnités moyennes par stagiaire selon son statut administratif (chf/mois)

<i>LACI</i>	3'170
<i>Aide Sociale / RMCAS</i> ²	2'550
<i>PETC</i> ³	3'467
<i>AI</i> ⁴	3'395
¹ Calculé à partir des fiches de paie des stagiaires de Réalise appartenant à ce statut en 2007	
² Voir Rapport d'Activité 2007 de l'Hospice Général	
³ Calculé à partir des fiches de paie des stagiaires de Réalise appartenant à ce statut en 2007	
⁴ Estimé sur la base du seuil de pauvreté à Genève et de la structure familiale des stagiaires dans ce statut, en considérant également les rentes AI moyennes pour le canton de Genève et les compléments cantonaux	

En 2007, le coût par stagiaire pour la collectivité, selon les divers statuts administratifs, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3
Coût par stagiaire pour la collectivité

En chf	Par mois	Par année
<i>LACI</i>	735'282	8'823'384
<i>Aide Sociale / RMCAS</i>	215'548	2'586'581
<i>PETC</i>	51'870	622'442
<i>AI</i>	79'100	949'202
Coût total pour les collectivités	1'081'801	12'981'609
Nombre de stagiaires chez Réalise en 2007		270
Coût moyen par stagiaire pour les collectivités	4'007	48'080

Sur la base du coût moyen par stagiaire, il est possible de calculer le montant des économies pour la collectivité dérivées du retour à l'emploi de 41 stagiaires de Réalise réinsérés tout au long de l'année 2007. Ce montant est calculé comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Économies/ année} &= \text{stagiaires réinsérés en 2007} * \text{coût moyen par stagiaire/ année} \\ \text{Économies/ année} &= 41 * 4'007 \text{ Chf} * 12 = 1'971'281 \text{ Chf} \end{aligned}$$

L'action de Réalise en matière d'insertion professionnelle génère des bénéfices pour la collectivité liés à la non-dépense publique lorsque ses stagiaires retrouvent un emploi. Le résultat de l'analyse des coûts évités pour la collectivité est présenté dans la section suivante.

2.5. Résultats de l'évaluation

En nous appuyant sur la méthodologie proposée par les études françaises pour l'Aquitaine et pour le Pays de la Loire qui consiste à comparer les coûts de financement par les collectivités publiques avec les avantages monétaires, nous arrivons à la conclusion que l'activité de Réalise a permis de générer une richesse économique pour la collectivité en 2007.

Le solde entre les financements publics et les contributions de Réalise en faveur de la collectivité est positif, et s'élève, pour l'année 2007, à 645'261 chf. En d'autres termes, sur la base des chiffres de 2007, elle apporte une contribution supérieure aux aides qu'elle perçoit.

Une autre manière d'interpréter ce résultat consiste à dire que pour chaque franc suisse investi par la collectivité dans une entreprise d'insertion professionnelle du style de Réalise, elle reçoit 0,33 centime en retour. Le retour sur l'investissement pour la collectivité est de 33% en 2007.

À titre de comparaison, les études d'impact de l'insertion par l'activité économique, réalisées en France entre 2002 et 2004, font apparaître que l'ensemble des EIAE françaises en Pays de la Loire et en Aquitaine génère un gain financier annuel d'entre 42,3 M€ et 49,7 M€²². Le calcul de ces économies prend pour référence un coût moyen pour la collectivité par chômeur de 18'300€²³ par année.

L'impact économique calculé à partir de la méthode utilisée se matérialise par les flux monétaires suivants:

Tableau 4
Impact économique de Réalise (2007, en chf)

Financement de l'Etat	-1'959'747
Total Dépenses pour la collectivité	-1'959'747
Impôts et Taxes	86'854
Charges sociales patronales	546'873
Économies (41 * 4'007 CHF * 12)	1'971'281
Total Recettes pour la collectivité	2'605'008
Bénéfice comptable si Total Recettes - Total Dépenses > 0	645'261

Il est important de souligner que la contribution de Réalise en faveur de la collectivité en 2007 se situe certainement à un niveau supérieur des 645'261 chf estimés car :

- Cette démarche ne prend pas en considération les contributions indirectes à la richesse de la collectivité. Celles-ci constituent essentiellement trois flux: les ressources marchandes (mesuré par le chiffre d'affaires de Réalise), les salaires versés aux employés, ainsi que les achats de biens et prestations à d'autres entreprises.

- Dans les contributions indirectes, cette méthode ne considère pas les effets positifs pour la collectivité, dérivés de la restauration des capacités de consommation et de la contribution fiscale des personnes réinsérées.

- Cette méthodologie ne prend pas en compte le fait que les salariés de Réalise payent eux-mêmes des charges sociales et des impôts.

Notre analyse a été enrichie en estimant l'impact fiscal dû à la réinsertion professionnelle des anciens stagiaires. Le bénéfice pour la collectivité qui se dégage de l'impact fiscal a une double composante, d'une part au niveau des impôts sur le revenu (imposition directe), et d'autre part au niveau de la taxe sur la TVA (imposition indirecte).

²² Cf. Etudes d'action en Pays de la Loire et en Aquitaine, plus précisément: Avise et CNIAE, 2004, p.144 et Cabinet Opus 3, 2007, p.117.

²³ Cf. Ce coût se fonde sur des données reprises dans différents travaux de l'Etat français sur le coût d'un chômeur, principalement dans les rapports préparatoires à la Loi de Robien sur l'ARTT et repris pour la préparation des lois Aubry sur les jeunes et les 35 heures.

Lorsqu'un ancien stagiaire retourne sur marché de l'emploi, il touche un salaire sur lequel on lui retient l'impôt sur les revenus. D'autre part, son pouvoir d'achat a tendance à se renforcer grâce à l'augmentation de son revenu disponible et, de ce fait, il génère un deuxième flux de recettes pour la collectivité en dépensant plus.

Afin de calculer l'impact fiscal direct, nous avons d'abord estimé le revenu brut annuel d'un stagiaire réinséré et nous avons appliqué le taux d'imposition fixé pour cette classe de revenu. Pour simplifier la tâche nous avons utilisé le barème à la source.

Le salaire moyen brut d'un stagiaire de Réalise réinséré, a été estimé à 4'529 chf/mois d'après une analyse des fiches de paie des stagiaires au chômage et des salaires moyens par branche d'activité indiqués dans le rapport «Salaire mensuel brut médian standardisé, selon le niveau des qualifications requises pour le poste de travail et la branche économique, en 2006»²⁴, publié par l'Office cantonal de la statistique.

Pour le calcul de l'impact fiscal indirect (lié à la perception de la TVA, perçue sur tous les stades du circuit économique), nous avons considéré la propension moyenne à consommer en Suisse et le taux normal de la taxe sur la valeur ajoutée (7.6%).

D'après la théorie macro-économique, le revenu disponible des ménages se subdivise en consommation et en épargne. De ce fait, la propension moyenne à consommer nous donne une idée de la part du revenu disponible des ménages consacrée à la consommation. Cette fraction, calculée à partir de «L'enquête sur le budget des ménages 2006» publiée par l'Office Fédéral des Statistiques, s'élève à 91% pour la Suisse.

Ainsi, pour l'année 2007, l'impact fiscal qui résulte de la réinsertion professionnelle de 41 stagiaires qui sont passés par Réalise a été mesuré comme suit:

Impact fiscal direct (impôt sur le revenu) = 4'529 chf * 41 * 12 * 11.80%²⁵ = 262'935 chf

Impact fiscal indirect (TVA) = 4'529 chf * 41 * 12 * 91% * 7.6% = 154'107 chf

Impact fiscal total = 262'935 chf + 154'107 chf = 417'042 chf

Il faut signaler toutefois, que les déductions sociales ne sont pas prises en compte dans notre analyse car ces dernières sont encaissées par la collectivité indépendamment du statut des personnes considérées (sans emploi ou salarié).

L'estimation de l'impact fiscal, qui a lieu lorsque les stagiaires de Réalise se réinsèrent dans le monde professionnel, a été considérée dans l'analyse des coûts-bénéfices pour la collectivité.

En incluant le bénéfice au niveau fiscal, nous arrivons à mieux déterminer le montant de l'impact économique de l'action de Réalise en matière de réinsertion professionnelle. Le tableau ci-dessous montre les résultats de cette nouvelle analyse :

²⁴ Dans cette publication, les salaires mensuels bruts sont subdivisés par niveau de qualification (de 1 à 4). Pour l'estimation du salaire moyen, on a pris en compte le niveau 4 (activités simples et répétitives).

²⁵ C'est le taux d'impôt à la source (selon le barème 2007) pour la catégorie personnes seules (cette hypothèse s'appuie sur le fait que 62% du public de Réalise est composé par des célibataires, séparés et veufs. C.f. Rapport d'Activité 2007) qui correspond à un revenu annuel entre situé entre 54'001 chf et 54'600 chf.

Tableau 5
Impact économique de Réalise (2007, en chf) en considérant l'impact fiscal

Financement de l'Etat	-1'959'747
Total Dépenses pour la collectivité	-1'959'747
Impôts et Taxes	86'854
Charges sociales patronales	546'873
Économies (41 * 4'007 CHF * 12)	1'971'281
Impact fiscal total	417'042
Total Recettes pour la collectivité	3'022'050
Bénéfice comptable si Total Recettes - Total Dépenses > 0	1'062'303

Même si cette méthode pourrait s'affiner, elle permet déjà d'avoir une idée du montant de la contribution de Réalise. Il faut considérer qu'à Genève il y a 16 entreprises d'insertion par l'activité économique offrant environ 550 places de stages²⁶, pourtant seulement une partie (inconnue) de ces places est du type *sas*²⁷.

L'analyse du bénéfice économique qui résulte de l'ensemble des EIAE genevoises est difficile à estimer compte tenu des informations disponibles. En effet, il serait utile pour la collectivité de pouvoir connaître le nombre exact des places du type *sas* afin de mieux cerner l'impact économique global généré par la totalité des EIAE établies dans le canton de Genève.

2.5.1. Le coût d'un stage pour Réalise

En faisant cette analyse, nous avons profité des informations disponibles et nous avons également calculé le coût d'un stage chez Réalise. Pour le faire, nous sommes partis de l'idée que l'activité de Réalise dans son ensemble s'oriente à la réinsertion professionnelle des personnes en difficulté qui, sans son existence, risqueraient d'être mises au ban de la société.

Le coût d'un stage chez Réalise a été calculé à partir du montant total des charges pour l'année 2007. En effet, ce montant représente l'ensemble des dépenses liées à l'activité de Réalise en matière de réinsertion professionnelle.

En 2007, le total des charges de Réalise s'élevait à 3'985'039 chf. Ce chiffre inclut, entre autres, les frais d'administration, les charges salariales, les charges des locaux, les assurances et les dépenses liées à la formation donnée aux stagiaires.

Réalise reçoit des indemnités de la collectivité en contrepartie des formations qu'elle offre aux stagiaires du statut LACI. En effet, elle n'est pas censée offrir des formations aux stagiaires des statuts PETC (emploi temporaire cantonal), HG (hospice général) ni AI (assurance invalidité), car elle n'est pas rétribuée en contrepartie pour ce type de prestation.

Pour l'estimation du coût moyen d'une place de stage chez Réalise nous avons trouvé pertinent d'enlever du total des charges, le montant qui correspond au coût total de la formation.

²⁶ Cf. Dunand, C., Du Pasquier, A.L., 2006, p.94.

²⁷ Les places de stage «sas» sont des passerelles entre une étape de non activité et une étape plus longue de poursuite de processus d'insertion.

Cela nous permet de calculer le coût moyen d'une place de stage qui représente le même type de prestations pour tous les statuts des stagiaires.

Le montant des charges (sans le coût de la formation) à considérer pour le calcul du coût moyen d'un stage s'élève à 3'521'080 chf pour l'année 2007. En effet, le coût total de la formation offerte par Réalise à ces stagiaires est de 463'959 chf, ce qui représente 12% des charges totales de l'association pour 2007.

En 2007 Réalise a accueilli 270 personnes pour 89 places de stage. Le nombre total d'heures effectuées au sein des divers ateliers de production s'élèvent à 158'254 pour la même année. À partir de ces chiffres, nous calculons le coût moyen d'une place de stage par année, par mois et par heure, de la façon suivante:

Coût moyen d'une place/ année = 3'521'080 chf / 89 places = 39'563 chf/ place/ année

Coût moyen d'une place/ mois = 39'563 chf /12 = 3'297 chf/ place/ mois

Coût moyen d'une place/ heure = 3'521'080 chf / 158'254 heures = 22.25 chf/ heure

Par ailleurs, en prenant en considération les indemnités versées par les bailleurs publics à Réalise en contrepartie des prestations en matière de réinsertion professionnelle, nous pouvons également mesurer la contribution de la collectivité dans le coût d'une place de stage chez Réalise. Pour l'année 2007, celles-ci atteignent un montant égal à 1'553'845 chf²⁸.

Dans le tableau ci-dessous nous présentons les indemnités totales reçues par Réalise en 2007 pour chaque statut administratif, ainsi que le nombre total de places et d'heures effectuées par statut.

Tableau 6

	Total Indemnités/ année (chf)	Total places/ année	Total heures effectuées/ année	Indemnités par place/ année (chf)	Indemnités par place/ mois (chf)	Indemnités/ heure (chf)
LACI (sans formation)	947'566	50	96'017	18'951	1'579	9.87
Aide Sociale / RMCAS	350'000	20	39'174	17'500	1'458	8.93
PETC	106'956	5	11'606	21'391	1'783	9.22
AI	149'323	14	11'457	10'666	889	13.03
Total / Moyenne	1'553'845	89	158'254	17'459	1'455	9.82

Comme il est indiqué dans le tableau précédent, la contribution moyenne de la collectivité dans le coût d'une place de stage chez Réalise s'élève à 17'459 chf par année, 1'455 chf par mois et 9.82 chf par heure.

Si nous comparons le coût moyen d'un stage chez Réalise avec la contribution de la collectivité, cela nous permet de calculer la part du coût d'un stage financée par les activités productives de Réalise (autofinancement). A priori nous nous attendons à ce qu'en moyenne, cette fraction soit proche de 54%, vu que le taux d'autofinancement de Réalise se situe autour de cette valeur.

Comme prévu, nos calculs (reflétés dans le Tableau 7 ci-dessous) montrent que la part du coût d'un stage chez Réalise autofinancé par ses activités productives représente en moyenne 56%.

²⁸ Ce montant correspond aux indemnités totales versées par la collectivité en 2007 moins les indemnités pour les formations des stagiaires appartenant au statut LACI (1'553'845 chf = 1'959'747 chf - 405'902 chf).

Tableau 7

	Coût moyen stage/heure chez Réalise (chf)	Contribution de la collectivité (chf)	Autofinancement (chf)	% Autofin
LACI (sans formation)	22.25	9.87	12.38	56%
Aide Sociale / RMCAS	22.25	8.93	13.32	60%
PETC	22.25	9.22	13.03	59%
AI	22.25	13.03	9.22	41%
Moyenne	22.25	9.82	12.43	56%

Il est important de souligner que dans le cadre d'une mesure active du marché du travail qui proposerait une formation professionnelle quelconque, où il n'y aurait pas d'activité marchande, et donc pas d'autofinancement, le coût de la formation ou du stage, devrait être assumé entièrement par la collectivité.

La méthode utilisée présente des limites dans la mesure où elle ne nous permet pas de constituer un échantillon de contrôle qui ait les mêmes caractéristiques socioprofessionnelles que les stagiaires qui font un stage chez Réalise.

Une telle analyse nous permettrait de tester l'efficacité des stages de formation qui ont lieu à Réalise, et de comparer l'évolution de deux groupes, l'un qui aurait suivi le stage et l'autre qui ne l'aurait pas suivi. Dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas eu accès aux données nécessaires pour réaliser une telle analyse, voilà pourquoi il a été difficile de déterminer si les demandeurs d'emploi (en difficulté) auraient pu se réinsérer sans leur passage par Réalise.

2.5.2. La valeur actuelle nette

Nous allons terminer notre étude de l'impact économique de Réalise en considérant la collectivité en tant qu'une entreprise privée qui s'intéresse à évaluer la rentabilité économique de son investissement en matière de réinsertion professionnelle. Si nous envisageons la question de l'évaluation de l'investissement de la collectivité sous cet angle, nous pouvons utiliser la méthode de la valeur actuelle nette (VAN).

La VAN est la méthode d'évaluation de projets d'investissement la plus utilisée par les entreprises. L'un des avantages de la VAN est sa simplicité au niveau du calcul et des données à utiliser.

Cette méthode consiste à évaluer la différence entre la valeur actuelle d'un investissement et sa valeur future, et elle permet de voir si l'investissement crée de la richesse pour l'entreprise et ses actionnaires (ou, dans notre cas, pour la collectivité et les citoyens). Selon ce critère d'évaluation, un projet d'investissement est rentable dans la mesure où la VAN est positive. Afin de poursuivre le calcul de la VAN il est indispensable de compter avec ces données:

1. Les flux économiques issus de l'investissement: Ces flux sont déterminés à partir des recettes et des dépenses générées par l'investissement. Dans notre cas, les flux économiques sont représentés par le bénéfice comptable calculé précédemment.

2. L'horizon de planification: C'est le laps de temps pendant lequel l'investissement sera évalué. En nous appuyant sur la littérature nous avons utilisé un horizon de 5 ans²⁹ car la plu-

²⁹ Cf. Aeron-Thomas D. et al., 2004, p.21

part d'évaluations d'impact économique des entreprises sociales se font pour une période similaire.

3. Le facteur d'actualisation (discount rate): Ce taux tient compte de la façon dont la conjoncture économique déprécie le futur. En théorie si l'avenir est certain, on utilise normalement le taux sans risque. Pour notre analyse de la VAN, nous avons utilisé un taux d'actualisation réel de 3.95%. Ce taux a été calculé à partir du taux de rendement des obligations de la Confédération à 5 ans (2.70%³⁰) ainsi que du taux moyen d'inflation pour la période analysée (1.25%³¹).

Pour le calcul de la VAN, il faut considérer d'une part l'investissement total dans la période initiale, et d'autre part les flux engendrés par le projet pour chaque année de la période étudiée.

Dans le tableau ci-dessous nous présentons le calcul de la VAN pour l'investissement de la collectivité en matière de réinsertion professionnelle. Notre point de départ pour déterminer les flux économiques à actualiser est le calcul de l'impact économique présenté plus haut (cf. Tableau 5 page 22).

Le tableau 8 reflète l'investissement de la collectivité sur la période initiale. Ce montant s'élève à 9'798'735 chf, et il résulte de multiplier par cinq le montant total des indemnités versées à Réalise en 2007 en contrepartie des services fournis en matière d'insertion (1'959'747 chf *5)³².

En ce qui concerne les contributions de Réalise en faveur de la collectivité (c'est-à-dire: les impôts et taxes ainsi que les charges sociales) nous avons utilisé les données du budget 2008 pour la période 1. Ces prévisions budgétaires ont été maintenues pour la période 2009-2011.

Pour les économies liées à l'insertion (ou les coûts évités) et l'impact fiscal, nous avons fait des prévisions à partir des hypothèses sur l'inflation³³ et sur l'évolution du nombre de personnes réinsérées (qui reste assez stable, puisque ce n'est pas prévu que la structure de Réalise change dans les cinq prochaines années).

Dans le tableau ci-dessous, nous pouvons observer que la VAN sur cinq ans est positive et égale à 4'147'536 chf, pour un investissement initial de la collectivité de 9'798'735 chf. En appliquant la règle de décision de la VAN, le projet est acceptable du point de vue financier, vu que la VAN est supérieure à zéro.

En effet, si la VAN d'un projet d'investissement est positive, les flux de ce projet, en valeur d'aujourd'hui, sont supérieurs à l'investissement initial qu'il nécessite. D'un point de vue financier, ceci veut dire que le projet mérite d'être entrepris. La VAN est considérée comme la valeur créée par un investissement, et elle représente l'augmentation de valeur qui revient à l'investisseur ou, dans notre cas, à la collectivité.

³⁰ Cf. Bulletin mensuel des statistiques économiques juillet 2008, Banque Nationale Suisse. Nous avons pris ce taux car une obligation de l'Etat est une référence du taux d'intérêt sans risque.

³¹ Le taux moyen d'inflation pour la période entre 2007-2011 a été calculé à partir des prévisions d'inflation (calculée comme la variation des prix aux consommateurs) faites par le FMI. Cf. International Monetary Fund, World Economic Outlook database, avril 2008: www.imf.org/external/pubind.htm

³² Nous avons fait l'hypothèse que le montant des indemnités accordées par la collectivité à Réalise en contrepartie des prestations en matière d'insertion ne varie pas dans les années à venir.

³³ Cf. note 27: IMF, World Economic Outlook database, avril 2008: www.imf.org/external/pubind.htm

Tableau 8: Valeur actuelle nette sur cinq ans

En chf	0	2007 1	2008 2	2009 3	2010 4	2011 5
Investissement de la collectivité (indemnités pour prestations)	-9'798'735					
Impôts et taxes versées par Réalise à la collectivité		86'854	100'000	100'000	100'000	100'000
Charges sociales patronales versées par Réalise		546'873	580'000	580'000	580'000	580'000
Economies réinsertion		1'971'281	2'008'736	2'034'849	2'070'459	2'106'692
Impact fiscal total suite à la réinsertion		417'042	417'253	420'191	425'858	433'310
<i>Nombre de personnes réinsérées</i>		41	42	42	43	44
Somme	-9'798'735	3'022'050	3'105'989	3'135'040	3'176'317	3'220'002

Somme des flux actualisés	-9'798'735	13'946'271
----------------------------------	-------------------	-------------------

VAN	4'147'536
------------	------------------

La principale limite de cette méthode provient du taux d'actualisation utilisé. En effet, la méthode suppose que les flux économiques dégagés sont réinvestis au cours des périodes suivantes au taux d'actualisation choisi, pourtant le taux de placement peut varier d'une année à l'autre.

Même si les résultats des évaluations de l'impact économique par les différentes méthodes utilisées confirment qu'un effet positif se dégage de l'action de Réalise, la littérature consultée montre que les mesures actives du marché de l'emploi peuvent avoir, dans certains cas, des effets négatifs en matière d'insertion. La section suivante traite brièvement sur ces effets négatifs, plus connus sous le nom de «lock-in effects».

3. Les effets négatifs des mesures actives

Suite à l'explosion du chômage en Suisse, au début des années'90, la révision de la loi sur le chômage décide de mettre en place des mesures actives du marché du travail (MMT).

Le but de ces mesures est d'augmenter la qualification professionnelle des personnes sans emploi de manière à ce qu'elles puissent s'intégrer rapidement et durablement dans le marché de l'emploi. Les stages d'insertion professionnelle qui ont lieu dans les ateliers de Réalise constituent une forme de MMT.

Plusieurs études menées en Europe signalent que les programmes de perfectionnement ou de reconversion (cours de perfectionnement, stages de formation, entreprises d'entraînement) peuvent prolonger la durée du chômage³⁴.

On parle d'effet d'enfermement (ou de «lock-in effect»³⁵ en anglais), du fait que les individus réduisent leurs efforts en matière de recherche d'emploi pendant qu'ils suivent une mesure de perfectionnement ou de reconversion.

L'expérience de Réalise sur le terrain montre que les effets d'enfermement ont lieu, généralement, à partir du moment où la personne en stage atteint sa limite d'apprentissage. Un suivi socioprofessionnel des stagiaires a lieu périodiquement, tout au long du stage chez Réalise.

Pendant la période initiale du stage, il y a une progression au niveau des compétences acquises qui permet d'augmenter l'employabilité du stagiaire. Il s'agit d'une période

³⁴ Cf. Gerfin M. et Lechner, M, 2000, p.45-46,

³⁵ Cf. Wunsch, C., 2008, p.25.

d'investissement pendant laquelle la personne en stage acquiert de l'expérience professionnelle.

Après l'étape initiale (dont la durée varie selon la situation de chaque individu), il existe le risque que le stagiaire ne soit pas conscient d'être au chômage, étant donné qu'il réalise quotidiennement une activité productive. Il se sent actif, occupé. C'est dans cette phase où apparaissent les «lock-in effects». La personne rentre dans une période d'enfermement, où elle ne fait plus de progrès au niveau du développement des compétences, et elle s'installe dans le stage en diminuant ses efforts pour retrouver un travail.

Réalise offre des stages différenciés pour mieux prendre en compte la situation individuelle de chaque personne et ainsi diminuer les effets d'enfermement. Par exemple, dans les stages du type «préparation à l'emploi», il y a un suivi socioprofessionnel intensif qui prête une attention particulière aux démarches de recherche d'emploi. L'accent est mis sur les «stages Partenariat entreprise»³⁶, lancés fin 2006 dans la volonté de rétablir le «chaînon manquant» entre Réalise et le marché de l'emploi³⁷.

À Genève, une étude a été réalisée en 2006 pour évaluer l'impact des formations mécaniques pour adultes du centre de formation de l'Ifage à Blandonnet³⁸. Même si cette étude révèle la présence d'effets de lock-in chez des chômeurs dont la durée du chômage est relativement plus courte, elle laisse également entrevoir les effets bénéfiques des formations techniques non seulement du point de vue du retour à l'emploi, mais également du point de vue social.

Pour terminer, nous aimerons signaler qu'au niveau de la Suisse, un programme d'évaluation globale de l'efficacité des MMT a été réalisé, en 2000, par cinq universités et instituts de recherche.

À l'issue de cette évaluation cinq rapports ont été publiés³⁹. Au-delà des «effets d'enfermement» identifiés par l'une des études, la plupart d'entre elles convergent vers les mêmes résultats:

- Les mesures sont plus efficaces lorsqu'elles sont mises en place en temps opportun et de manière ciblée
- Le retour à l'emploi augmente avec la participation à un ensemble de mesures
- L'efficacité d'une mesure dépend du moment auquel les individus participent à la mesure (le plus tôt est le mieux)
- Les résultats sont meilleurs lorsque la participation à une mesure est volontaire
- Les MMT ne remplacent pas une formation de base
- De manière générale, les mesures sont plus efficaces chez les femmes que chez les hommes
- Plus une mesure est longue, moins elle est efficace

En définitive, les mesures relatives au marché du travail constituent un premier pas vers l'insertion professionnelle, pourtant, à notre avis, deux éléments sont nécessaires pour avoir

³⁶ Partenariat entreprises est un service destiné à favoriser le placement de demandeurs d'emploi au sein d'entreprises. Ce service répond non seulement aux besoins des stagiaires, mais également à ceux des entreprises amenées à recruter des personnes peu qualifiées. Cf. www.realise.ch

³⁷ Cf. Rapport d'activité 2007, p.8-9.

³⁸ Cf. Kempeneers, P., 2006, «Mandat: Impacts économiques des formations Blandonnet», sous la direction du Prof. Yves Flückiger.

³⁹ Un résumé de ces études a été publié dans l'article de Curti, M. et Zürcher, B. «Evaluation globale de la politique active du marché du travail en Suisse». Cf. Revue La Vie Economique, no. 4, p. 6-10

un système d'insertion efficace et économique. D'une part il y a la qualité du placement qu'on peut résumer à: «la bonne mesure, pour la bonne personne, au bon moment et pour la bonne durée».

D'autre part il y a la question du profilage qui est actuellement en cours d'expérimentation en Suisse. Cette technique de classement des chômeurs permet de mieux cibler les mesures d'aide au retour à l'emploi en fonction de la situation personnelle des demandeurs d'emploi. En effet, le profilage⁴⁰ est l'une des recommandations récurrentes de l'Union Européenne concernant les politiques de l'emploi car il permet à la fois de lutter contre le chômage de longue durée et de rationaliser les dépenses publiques en matière d'insertion.

4. Conclusion et perspectives

Le but principal de la présente étude a été de mesurer l'impact économique des entreprises d'insertion par l'activité économique à Genève, à partir du cas de Réalise, la plus grande EIAE du canton.

L'action des EIAE contribue à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté qui, sans leur existence, risqueraient de subir (peut-être pendant plus longtemps) les conséquences de l'exclusion et de la marginalisation sociale auxquelles elles sont confrontées suite à la perte de leur emploi ou à la difficulté de trouver un nouvel emploi.

Nous avons mis l'accent sur le fait qu'un stage qui débouche sur un emploi a d'autres effets positifs que la fin de dépenses publiques directes et les économies pour la collectivité. Sortir d'une période d'incertitude et retrouver une place durable contribue au bien être et à la santé de la personne et de son entourage. Voilà pourquoi, nous avons traité, dans la première partie de notre étude, la question de l'utilité sociétale créée par Réalise.

L'utilité sociétale de Réalise touche principalement à quatre dimensions: économique, politique, socio sanitaire et environnementale. Les effets positifs constatés dans ces quatre dimensions sont, pour la plupart de nature qualitative, et donc difficiles à évaluer. Voilà pourquoi nous les avons illustrés par l'intermédiaire d'exemples.

Dans la deuxième partie de ce rapport, nous avons abordé l'évaluation de l'impact économique, à partir d'indicateurs quantitatifs (coûts et bénéfices) moins difficiles à estimer. À partir des études réalisées en France (en Aquitaine et en Pays de la Loire), nous avons calculé les économies qui résultent de l'activité de Réalise en matière d'insertion professionnelle. Malheureusement, faute de données disponibles nous n'avons pas pu généraliser l'analyse pour l'ensemble des EIAE genevoises.

Nous avons également essayé d'aller un peu plus loin, en estimant les contributions indirectes qui résultent de la restauration des capacités de consommation et de la contribution fiscale des stagiaires réinsérés.

Sur la base des chiffres de 2007 et en considérant l'impact fiscal et les économies qui résultent de l'insertion professionnelle des personnes qui ont fait un stage à Réalise, l'impact économique de Réalise a été estimé à 1'062'303 chf.

⁴⁰ Cf. Georges, N., 2006, p2.

Nous avons également utilisé la méthode de la VAN (valeur actuelle nette) afin d'évaluer l'investissement de la collectivité en faveur de l'insertion professionnelle, dans un horizon de 5 ans. Le résultat de cette méthode nous a permis de confirmer que l'argent public investi dans une entreprise d'insertion comme Réalise en 2007, permet de créer de la valeur pour la collectivité sur un horizon de cinq ans. La VAN calculée dans notre rapport s'élève à 4'147'536 chf avec le taux d'insertion observé cette année.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'activité d'une EIAE comme Réalise, avec le taux d'insertion observé en 2007, est doublement légitimée. D'une part, par le fait que, du point de vue économique, elle autofinance une partie des prestations qu'elle offre (en permettant des économies à la collectivité), et d'autre part car elle crée de l'utilité sociétale par les effets positifs pour la société qui se dégagent de ses actions.

Une EIAE comme Réalise dans sa fonction de requalification sociale et professionnelle de base, joue surtout un rôle de médiation ou de passerelle vers l'emploi. Enfin, les activités productives qu'elle développe permettent l'acquisition de nouvelles compétences et mettent un frein à l'obsolescence des compétences professionnelles qui résulte souvent des situations d'exclusion.

Dans l'avenir plusieurs pistes pourraient être explorées afin d'approfondir cette analyse. D'abord, un accès aux bases de données officielles serait indispensable rendrait possible la constitution d'un groupe de contrôle (à partir d'un échantillon aléatoire constitué d'individus qui n'auraient pas suivi de stage chez Réalise). Une telle analyse permettrait d'isoler la contribution réelle de Réalise dans l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Cette approche donnerait également la possibilité de prendre en compte la question de la durée, ou de la vitesse d'insertion chez Réalise et de la comparer à la vitesse d'insertion des Offices Régionaux de Placement (ORP).

Une démarche importante, qui fournirait des informations intéressantes au niveau de l'insertion professionnelle, serait de mettre en place un suivi à moyen et long terme des stagiaires après leur stage. Ceci permettrait de constater si les stages d'insertion ont permis, de trouver un emploi stable, ainsi que d'évaluer leur niveau de salaire: est-il plus élevé, égal ou supérieur à celui que les stagiaires avaient avant de se retrouver au chômage et d'arriver à Réalise ?

Il serait aussi intéressant d'évaluer les mécanismes de sélection des stagiaires de Réalise, afin d'analyser si le taux d'insertion de Réalise (25% en 2007 en comparaison au taux de sortie du chômage de l'OCE qui était de 14%⁴¹) dépend du fait que cette EIAE concentre les demandeurs d'emploi les plus motivés, c'est à dire ceux qui s'insèrent plus facilement. Autrement dit est-ce qu'il y a un biais de sélection inhérent au fonctionnement du système d'attribution des mesures d'insertion?

Une dernière piste serait d'analyser le taux d'insertion par domaine d'activité économique, afin d'examiner quel domaine est le plus performant en matière d'insertion professionnelle.

Finalement, il s'agira aussi d'approfondir la réflexion en ce qui concerne la construction d'indicateurs qui permettraient d'évaluer les aspects qualitatifs des stages d'insertion. Cette

⁴¹ Calculé à partir des données de l'Office Cantonal de la statistique (rapport T03.03.2.01), ce taux reflète le nombre des sorties (désinscriptions de chômeurs et passages du statut «chômeur» à celui de «non-chômeur») sur le nombre de chômeurs inscrits.

dimension qualitative contribue grandement à l'efficacité sociale des EIAE et donc à la légitimité de leur soutien financier par l'Etat.

5. Bibliographie

Aeron-Thomas D. et al., 2004, «Social Return on Investment, Valuing what matters», London: NEF (New Economics Foundation).

Afsa, C., 1999, «Etat de la santé et insertion professionnelle des bénéficiaires du Rmi», in Etudes et Résultats, n°7, février, Paris: Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Alternatives Economiques, 2003, «L'utilité sociale», Hors Série pratique n°11, Paris : Alternatives Economiques.

Alternatives économiques, 2007, «L'insertion au service de l'emploi», Hors Série pratique n°30, Paris: Alternatives Economiques.

Alternatives économiques, 2007, «Mesurer l'impact de l'insertion par l'activité économique», colloque organisé par Alternatives Economiques, octobre.

Avise et CNIAE, 2004, «État des lieux de l'insertion par l'activité économique dans les Pays de la Loire», Paris: Avise, avril.

Barbier, J.P., 2006, «L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb», Genève: Bureau International du Travail (BIT).

Baudet-Caille, V., 2001, «L'insertion par l'activité économique», Paris : Editions ASH.

Benetti, D., Flückiger, Y., «Le coût social du chômage à Genève», Mandat du Conseil Economique et Social, Rapport n°4 de l'Observatoire Universitaire de l'Emploi, Genève: Université de Genève.

Borzaga, C., Defourny, J., 2001, «The Emergence of Social Enterprise», London and New York : Routledge.

Cabinet Opus 3, 2007, «Étude d'impact de l'insertion par l'activité économique en Aquitaine, en 2004», Paris: réalisée par le cabinet Opus 3 pour l'Avise et le CNIAE, mars.

Canfin, P., 2008, «Evaluer l'utilité sociale de son activité», in La lettre de l'insertion par l'activité économique, n° 143, janvier, p.8.

Chun S. et al., 2001, «Social Return on Investment Methodology: Analyzing the Value of Social Purpose Enterprise within a Social Return on Investment Framework», San Francisco : REDF (The Roberts Enterprise Development Fund).

CNIAE, 2007, «Lever les obstacles aux promesses de l'IAE », rapport au ministre chargé de l'emploi, Paris: La Documentation Française.

CNIAE, EMES, ENSIE, Avise, 2007, «Les entreprises sociales d'insertion par le travail (ESIT) en Europe. Résultats d'une étude comparative réalisée par le Réseau EMES», disponible sur: <http://www.avise.org/>

Conseil Romand des Entreprises d'Insertion (CREI), 2007, Rapport de synthèse de la délégation helvétique, II rencontre Internationale des Entreprises d'Insertion, Bruxelles, octobre.

Culture et Promotion, 2001, «Comment évaluer son utilité sociale? Bilan d'une expérimentation associative», in Dossier pour notre temps n°98.

Culture et Promotion, 2001, «Éclairage sur l'évaluation de l'utilité sociale», in Dossiers pour notre temps n°99.

Curti, M., Zürcher, B., 2000, «Evaluation globale de la politique active du marché du travail en Suisse», in Revue *La Vie Economique*, no. 4.

DARES, 2006, «L'insertion par l'activité économique», Premières Synthèses et Informations no 15.1, avril.

DARES, 2003, «L'insertion par l'activité économique: plus de la moitié des salariés retrouve un emploi hors structure», Premières Synthèses et Informations no 26.1, juin.

Davister, C., Defourny, J. et Grégoire, O., 2003, «Les entreprises sociales dans l'Union Européenne. Un aperçu général», Working Papers Series n°03/11, Liège: EMES European Research Network.

Defourny, J., Nyssens, M. (eds), 2008, «Social Enterprise in Europe: Recent Trends and Developments », Working Papers Series n°08/1, Liège: EMES European Research Network.

De Jonckere, C., Mezzena, S., Molnarfi, C., 2008, «Les entreprises sociales d'insertion par l'économique: des politiques, des pratiques, des personnes et des paradoxes», Genève : ies éditions.

Directorate-General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities Unit D.1, 2006, «Employment in Europe 2006», Brussels: European Commission.

Duclos, H., 2007, «Évaluer l'utilité sociale de son activité», in Les cahiers de l'Avise, n° 5, décembre, Paris : Culture et Promotion.

Duclos, H., 2004, «L'évaluation de l'utilité sociale, un outil pour le partenariat entre association et pouvoirs publics», Société française d'évaluation.

Dunand, C., 2006, «Anticiper pour résister: le cas de Réalise association pour la réinsertion par l'économique» in Perrot M.D., Du Pasquier J.N., Joye D., Leresche J.P., Rist G. (dir.), «Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire: où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé?», Lausanne: Réalités Sociales, p.169-185

Dunand, C., Du Pasquier A., 2006, «Travailler pour s'insérer. Des réponses actives face au chômage et à l'exclusion: les entreprises d'insertion», Genève: ies éditions.

Eme, B., Laville, J.L., 1994, «Cohésion sociale et emploi», Paris: Desclée de Brouwer

- Eme, B., Gardin, L., 2001, «Les entreprises sociales d'insertion par le travail en France», Working Paper Series no. 02/01, Liège: EMES European Research Network.
- Flückiger, Y., Kempeneers, P., 2008, «Evaluation de l'impact économique, social et financier des programmes de retour en emploi proposés par les 'Maisons Hestia' à Genève», Genève: Observatoire Universitaire de l'Emploi (OUE), Université de Genève, disponible sur le site: <http://www.unige.ch/ses/lea/recherche/EnCours.html>
- Kempeneers, P., 2006, «Mandat: Impacts économiques des formations Blandonnet», sous la direction du Prof. Yves Flückiger, Genève: OUE, Université de Genève.
- Gadrey, J., 2004, «L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire: une mise en perspective sur la base de travaux récents», Paris: Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE, programme de recherche «l'économie sociale en région».
- Gadrey, J., 2002, «Les bénéfiques collectifs des activités de l'économie sociale et solidaire: une proposition de typologie, et une réflexion sur le concept d'externalités». Séminaire «Utilité sociale et bénéfiques collectifs de l'économie sociale et solidaire », DIES.
- Georges, N., 2006, «Le profilage: outil statistique et/ou mode de coordination?», Document de travail no. 72, Noisy-Le-Grand: Centre d'Etudes de l'Emploi.
- Gerfin, M., Lechner M., 2002, «Microeconomic Evaluation of the Active Labour Market Policy in Switzerland », Discussion Paper no. 154, Bonn: The Institute for the Study of Labor (IZA).
- Goussault, A., 2001, «Des passerelles entre insertion et marché du travail», Territoires, 420 (interview avec Nicolas Leblanc, Septembre).
- Grégoire, O., Platteau, A., 2005, «L'impact budgétaire de l'engagement de demandeurs d'emploi dans les entreprises d'insertion», in Revue belge de la sécurité sociale, 3.
- Hamilton, G. et al., 2001, «National Evaluation of Welfare-to-Work Strategies: How Effective Are Different Welfare-to-Work Approaches?. Five-Year Adult and Child Impacts for Eleven Programs», New York: Manpower Demonstration Research Corporation
- Haugh, H., 2005, «A research agenda for social entrepreneurship», in Social Enterprise Journal, 1(1), pp.1-12.
- Kehrli, C., 2007, «Entreprises sociales en Suisse. Caractéristiques. Intérêt. Questions», Lucerne: Editions Caritas.
- Lemaitre, A., Nyssens, M., et Platteau, A., 2005, «Les entreprises sociales d'insertion par le travail». Papier présenté au Colloque 'A la recherche des solidarités', Charleroi, 18 octobre.
- Lipietz, A., 1999, «Sur l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale», Rapport d'étape relatif à la lettre de mission de Madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

Loss, M. and Borzaga, C., 2002, «The socio-economic performance of Social Enterprises in the field of Integration by Work», Intermediate research report, Trento: ISSAN.

Nichols, A., 2005, «Measuring impact in Social Entrepreneurship: New Accountabilities to stakeholders and investors?», Seminar on Social Enterprises, Milton Keynes University, Milton Keynes.

Nyssen, M., 2005, «Le modèle économique de l'entreprise sociale: démocratie, participation et solidarité». Papier présenté au Séminaire Européen de Réflexion 'Le modèle économique de l'entreprise sociale: démocratie, participation et solidarité', Barcelone, 26 et 27 mai.

Nyssens, M. (ed), 2006, «Social Enterprise at the crossroads of Market, Public Policies and Civil Society», London and New York: Routledge.

OCDE, 2001, «Du bien-être des nations: le rôle du capital humain et social», Résumé, Paris : OCDE.

Perrot M.D., Du Pasquier J.N., Joye D., Leresche J.P., Rist G. (dir.), 2006, «Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire: où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé?», Lausanne: Réalités Sociales.

Rey, J.C., 2007, «Prévention des effets néfastes du chômage sur la santé des personnes de plus de 50 ans engagées dans les mesures de réinsertion», Programme Santé 50+, Rapport de synthèse, Sion: HES-SO Valais, disponible sur le site: www.50plussante.ch

Robbie, K., Maxwell, C., 2006, «Making the Case. Social Added Value Guide», Glasgow: Social Economy Scotland.

SECO, 2007, «Influence des ORP sur la réinsertion des demandeurs d'emploi», Etude mandataée par la commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage, St-Gall et Zurich: Universität St.Gallen (HSG) - INFRAS, Publication du SECO, Politique du marché du travail n°20 (1.2007).

Sen, A.K., 1985, «Commodities and Capabilities», Oxford India Paperbacks, Oxford University Press.

Sen, A.K., 2000, «Repenser l'inégalité», traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris: Ed. du Seuil.

Spear, R., Bidet, E., 2003, «Le rôle des entreprises sociales dans les marchés européens de l'emploi», Working Paper Series no. 04/01, Liège : EMES European Research Network.

Spear, R., Defourny, J. Favreau, L, and Laville J.-L. (eds), 2001, «Tackling Social Exclusion in Europe. The contribution of the Social Economy», Aldershot : Ashgate.

Tattini-Antonin, V. et Bruttin, M.D., 2006, «Entreprises sociales d'insertion en Suisse : une première approche», Recherche réalisée par la Haute Ecole Santé Social, Valais.

Van Ours, J.C., 2002, «The locking-in Effect of Subsidized Jobs», Discussion Paper no. 527, Bonn: The Institute for the Study of Labor (IZA).

Wunsch, C., 2008, «Ce que nous apprennent les études allemandes», in Revue *Panorama* 3/2008, juin.